



Activité des navires de pêche

Département LOIRE-ATLANTIQUE

2018





Présentation de la synthèse

Ce document est réalisé dans le cadre du projet « Système d'Informations Halieutiques » (SIH) de l'Ifremer, qui constitue le réseau d'observation des ressources halieutiques et des usages associés. Ce projet s'inscrit dans la mission de service d'intérêt public de l'Ifremer consistant à « connaître, évaluer et mettre en valeur les ressources des océans et permettre leur exploitation durable ». Outre la collecte des données pertinentes permettant l'analyse du secteur des pêches, le SIH a en charge l'élaboration d'indicateurs sur les flottilles de pêche et leur restitution sous forme de synthèses aux différents acteurs de la filière pêche et du grand public.

Méthodologie

Ce type de synthèse est réalisé grâce à la mise en place d'une méthodologie standard de suivi des activités des navires, et à l'existence depuis 2001 d'un réseau d'observateurs Ifremer complété par des partenaires sous-traitants. Les indicateurs présentés portent sur la flotte de pêche en 2018 : ils synthétisent ainsi l'ensemble des données 2018 des navires inscrits au fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC) et présents sur les quartiers maritimes du département Loire-Atlantique. L'adhésion des comités professionnels, l'accueil des marins enquêtés et la collaboration de la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA) sont par ailleurs précieux pour mener à bien ce projet.

Source de données

Le présent document est une restitution globale des données disponibles au sein du SIH sur les navires de pêche français, et en particulier :

- ▶ le fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC), qui référence l'ensemble des navires de pêche professionnelle de la flotte française et leurs caractéristiques techniques (source : DPMA) ;
- ▶ les données déclaratives de captures et d'effort de pêche des pêcheurs professionnels, issues des journaux de bord et des fiches de pêche (source : DPMA) ;
- ▶ les données de ventes des navires de pêche professionnelle (source : DPMA) ;
- ▶ les données « Sacrois » correspondent aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données déclaratives et des données VMS (source : DPMA) ;
- ▶ les données d'enquêtes « Activité » réalisées chaque année par le réseau des observateurs du SIH pour l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC. Ces enquêtes visent à reconstituer le calendrier d'activité mensuel des navires, à partir du flux déclaratif quand il existe, et au moyen d'enquêtes directes auprès des armateurs de ces navires et de leurs représentants professionnels. Chaque mois, ce calendrier précise si le navire a été actif à la pêche, et si oui, les différents métiers pratiqués. Par « métier », on entend la mise en œuvre d'un engin de pêche afin de capturer une ou plusieurs espèces cibles dans une zone de pêche donnée (source : Ifremer - DPMA).

NB1 : La totalité de leur activité de l'année est prise en compte, y compris lorsque le navire a passé une partie de l'année sur un autre secteur. Ceci peut expliquer la présence, dans cette fiche, de métiers, d'engins, d'espèces ou de ports d'exploitation que l'on ne rencontre généralement pas sur le secteur de Loire-Atlantique.

NB2 : seuls les navires inscrits au fichier Flotte de Pêche Communautaire (FPC) sont pris en compte dans cette synthèse. Ainsi, si des pêcheurs à pied professionnels sont actifs sur la zone d'étude, mais ne disposent pas d'un navire de pêche inscrit au fichier FPC, alors leur activité ne sera PAS restituée dans ce document. Il en est de même pour les navires non inscrits au fichier FPC.

Pour plus d'informations et d'autres fiches de synthèses :

<http://www.ifremer.fr/sih> - Rubrique "Publication"

Contact du Système d'Informations Halieutiques :

harmonie@ifremer.fr



Chiffres clés du département en 2018*

Caractéristiques techniques cumulées



134

navires
inscrits au FPC

20 966

kW de puissance
totale

3 751

U.M.S. de Jauge
totale

288

marins**

Répartition des navires par catégorie de longueur

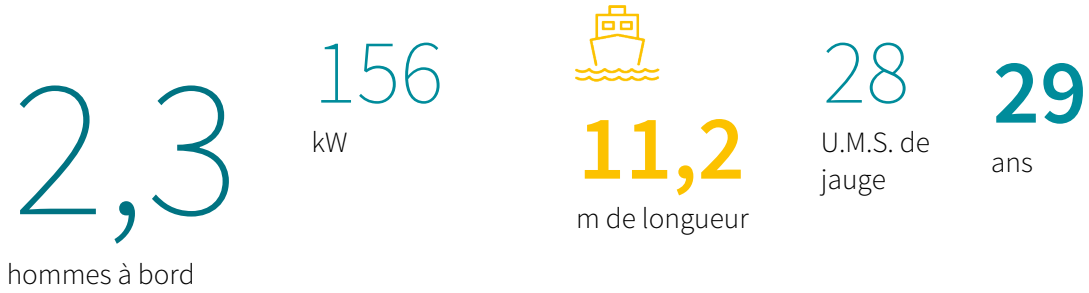


* Les chiffres clés concernent l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC, qu'ils soient actifs ou inactifs.

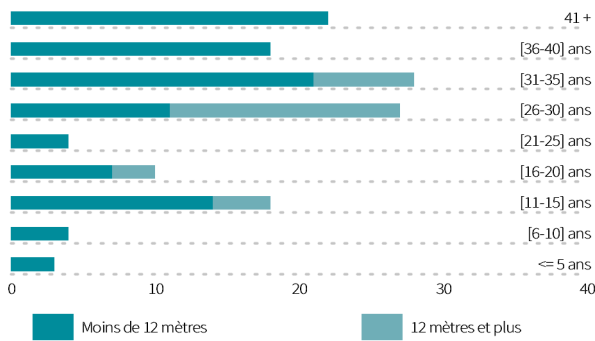
** Nombre approximé à partir du nombre moyen de marins présents à bord des navires les mois où ces derniers sont actifs.



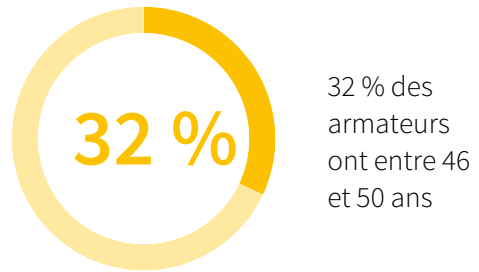
Caractéristiques techniques du navire moyen



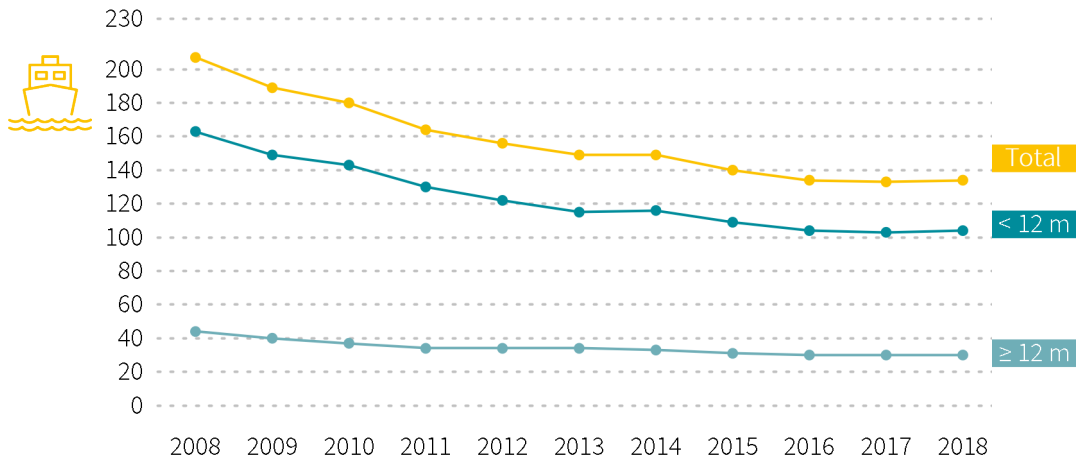
Age des navires



Age des armateurs



Evolution du nombre de navires de 2008 à 2018 par catégorie de longueur





Navires actifs du département



126

navires actifs à la pêche sur

134

navires inscrits au fichier FPC



L'ensemble des indicateurs fournis par la suite porte sur les 126 navires actifs à la pêche

Chiffres clés par rayon d'action des navires

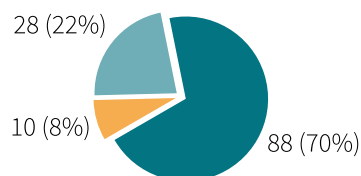
Le rayon d'action est défini de la manière suivante :

les navires exerçant majoritairement leur activité dans les 12 milles (plus de 75%) sont qualifiés de « **Côtiers** ».

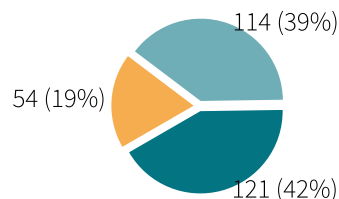
Ceux exerçant majoritairement leur activité à l'extérieur de la bande côtière (plus de 75%) sont qualifiés de « **Large** ».

Enfin, ceux ayant exercé entre 25 et 75% de leur activité à la côte ou au large sont qualifiés de « **Mixte** ».

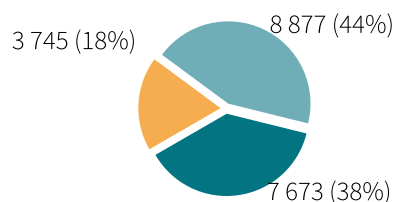
NOMBRE DE NAVIRES



NOMBRE DE MARINS



PUISSANCE TOTALE (KW)

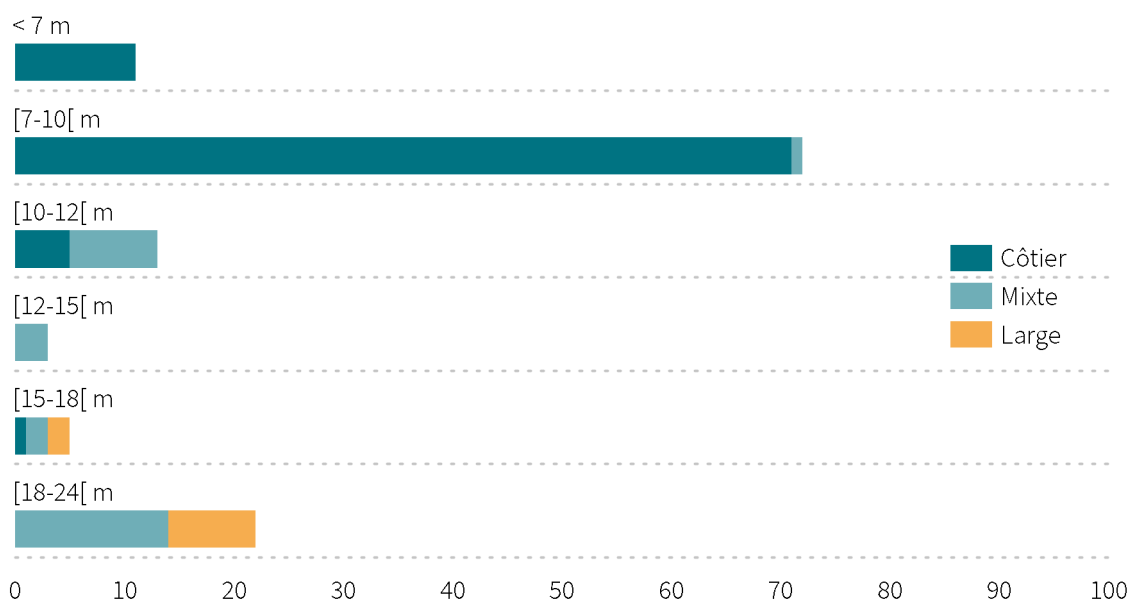


■ Côtier ■ Mixte ■ Large



Répartition des navires par catégorie de longueur et par rayon d'action

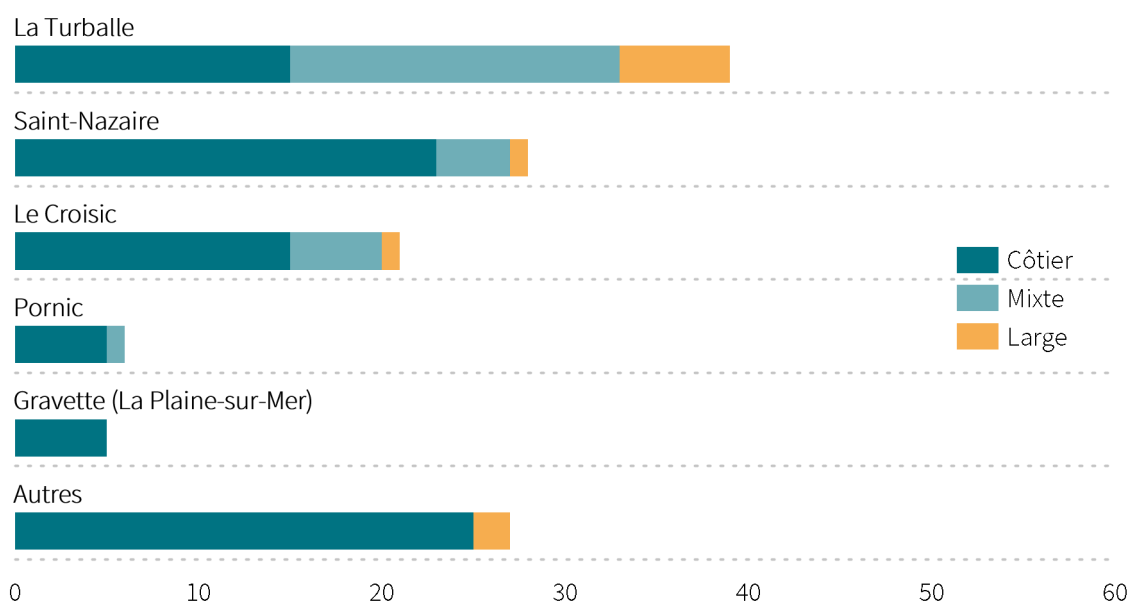
NOMBRE DE NAVIRES



Répartition des navires par port d'exploitation principal et par rayon d'action

NOMBRE DE NAVIRES

Le port d'exploitation principal correspond au port le plus fréquenté par un navire durant l'année.





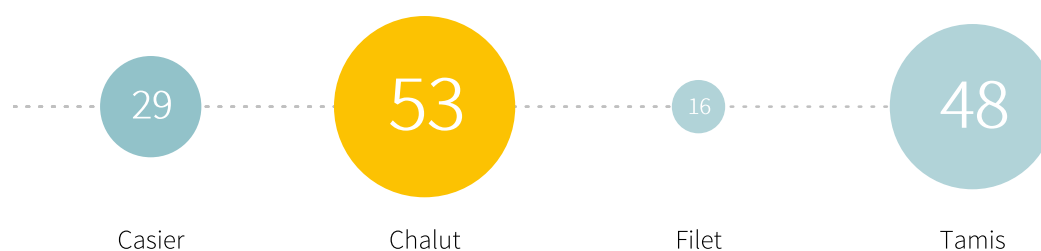
Engins de pêche utilisés

Cette partie sur les engins utilisés prend en compte chaque navire actif au moins un mois dans l'année. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il utilise un engin au moins un jour dans le mois. On déduit de ces deux informations une estimation du nombre moyen de mois d'utilisation d'un engin par navire ; un navire pouvant utiliser plusieurs engins au cours d'une même année.

1,7

NOMBRE MOYEN D'ENGINS UTILISES PAR NAVIRE

POURCENTAGE DE NAVIRES UTILISANT CES PRINCIPAUX ENGINS DE PECHE



Saisonnalité des types d'engins

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR TYPE D'ENGIN

Engins	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Chalut	35	37	36	54	57	63	61	63	62	62	54	46
Casier	14	13	12	15	17	18	13	11	22	29	28	17
Tamis	57	58	57									19
Palangre	2	1	7	9	12	13	13	13	15	13	11	6
Filet	5	2	7	10	14	13	11	14	11	6	4	3
Drague	2	2	2	2	3	1	1	1	1	3	4	6
Ligne à main			1	1	1	2	2	2	1	1	1	1
Senne	2	1	1	1	1				1	1	1	2
Verveux - Capéchade					2	3			2	2	1	
Métiers de l'appât		1	1	1	1					1	1	1

de 0 à 12 navires
 de 13 à 24 navires
 de 25 à 37 navires
 de 38 à 49 navires
 de 50 à 63 navires



Métiers pratiqués

Un métier est la combinaison d'un engin, d'une espèce cible et d'une zone de pêche. Le nombre de navires par métier est considéré pour les 10 principaux métiers pratiqués ; un navire pouvant pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, d'un mois, plus rarement au cours d'une marée.

2,5

NOMBRE MOYEN DE METIERS PRATIQUES PAR NAVIRE

Saisonnalité des principaux métiers

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR MÉTIER

Métiers	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Chalut de fond à poissons	18	19	16	22	20	23	24	25	21	25	26	21
Chalut de fond à céphalopodes	19	14	12	9	9	11	13	16	19	32	30	23
Tamis à civelles	57	58	57									19
Chalut pélagique à poissons	11	16	16	19	17	18	14	9	8	15	11	13
Casier à crevettes	14	13	11	12	3	2	3	6	9	16	18	16
Chalut de fond à crevettes	2	1	3	13	14	18	16	15	13	14	7	6
Palangre à poissons	2	1	7	9	12	13	13	13	14	13	11	6
Filet à poissons	5	2	7	10	13	12	11	14	11	6	4	3
Chalut de fond à langoustines	1	2	4	7	10	9	9	8	6			
Casier à anguilles					8	9	4	1	10	10	8	

de 0 à 11 navires
 de 12 à 22 navires
 de 23 à 34 navires
 de 35 à 45 navires
 de 46 à 58 navires

Les périodes d'inactivité



77

navires inactifs à la pêche au moins 1 mois dans l'année

8

navires inactifs à la pêche toute l'année

327

mois d'inactivité totale pour le lieu

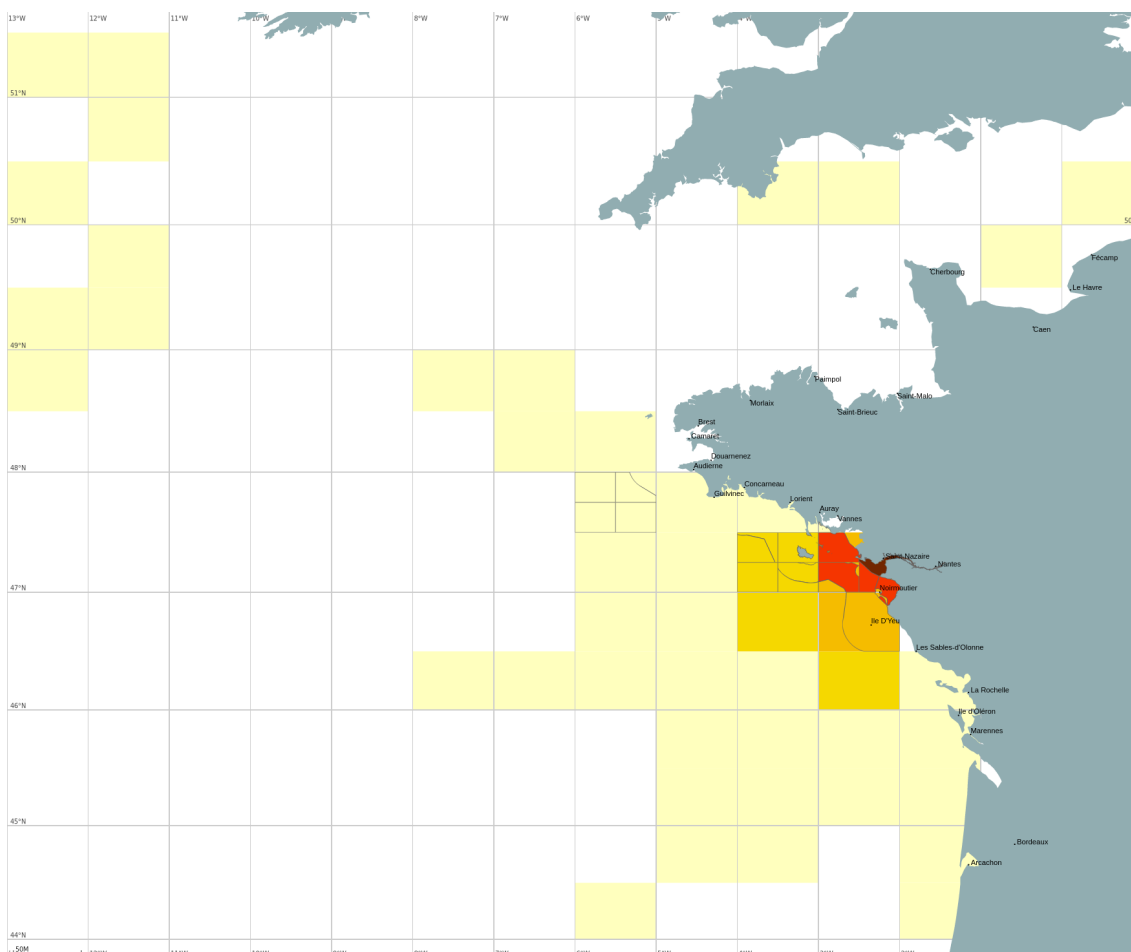
4,2

mois d'inactivité en moyenne par navire

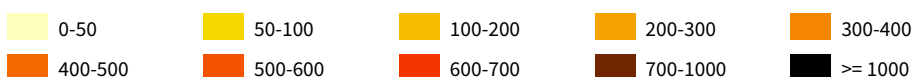


Les zones de pêche fréquentées

Les informations relatives aux activités sont cartographiées par zone "statistique". Cette carte ne donne pas une information de l'intensité de l'activité par unité de surface. Elle restitue, pour chaque zone, le nombre total de mois d'activité des navires concernés. Seules les deux principales zones de pêche par métier et par mois sont renseignées dans le calendrier d'activité et donc représentées sur cette carte.



Activité en nombre de mois-navires

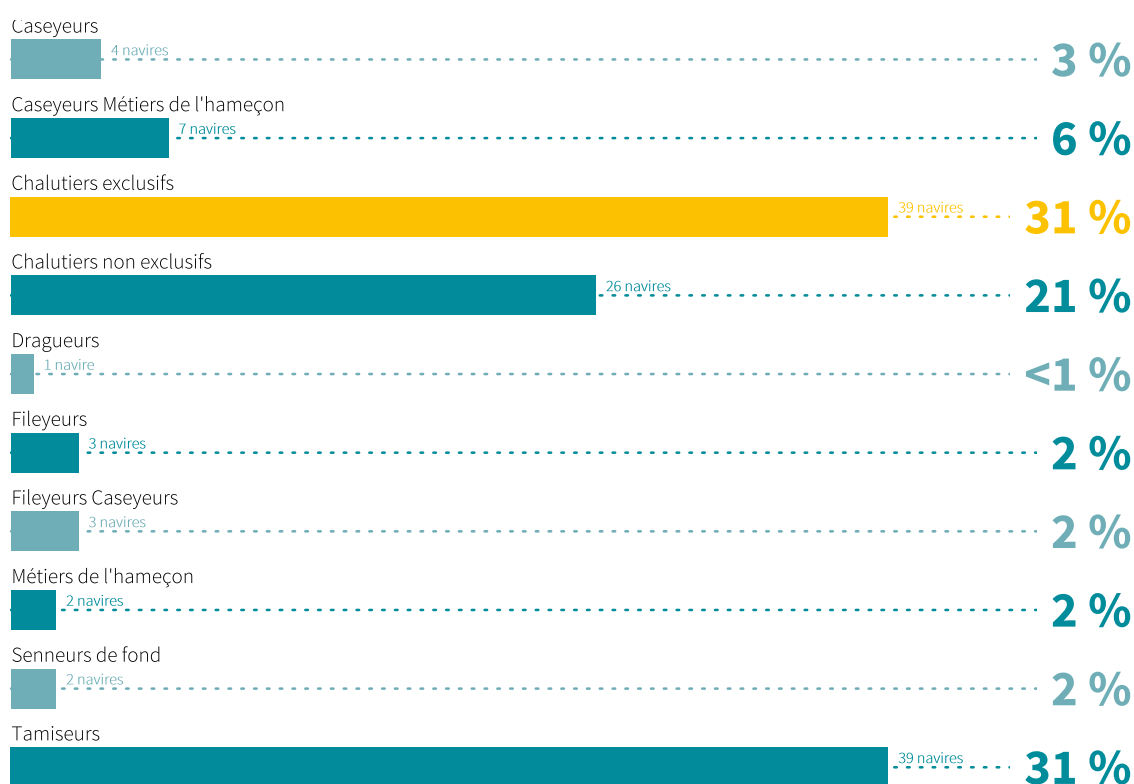




Flottes du département

Cette section propose une partition de la flotte active à la pêche en prenant en compte les principales combinaisons de métiers exercés au cours de l'année. La flotte est ainsi subdivisée en flottilles, c'est-à-dire en groupes de navires adoptant des stratégies de pêche similaires (mêmes métiers ou combinaisons de métiers) durant l'année. Cette classification de navires par type permet de structurer une flotte qui, à première vue, semble hétérogène par la diversité des métiers pratiqués et la polyvalence des unités côtières. Ainsi, un navire peut pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, mais ne sera affecté qu'à une seule flottille.

Répartition des navires par flottille





Caractéristiques techniques des navires par flottille

Flottille	Longueur moyenne (m)	Puissance moyenne (kW)	Effectif moyen (hommes)
Caseyeurs	8,6	116	1,8
Caseyeurs Métiers de l'hameçon	8,7	106	1,9
Chalutiers exclusifs	16,6	308	4,1
Chalutiers non exclusifs	9,3	91	1,5
Dragueurs	11,9	73	1,0
Fileyeurs	7,6	83	1,0
Fileyeurs Caseyeurs	9,9	126	2,3
Métiers de l'hameçon	8,8	120	1,5
Senneurs de fond	23,4	424	5,5
Tamiseurs	7,9	75	1,2



Productions du département

Confrontation des différentes sources de données

Le tableau ci-dessous permet de comparer la présence des navires dans les différentes sources de données disponibles :

- La première partie du tableau recense le nombre de navires présents dans chacune des sources. Le pourcentage affiché correspond à celui-ci, en comparaison avec le nombre total de navires identifiés comme actifs dans les calendriers d'activité (enquêtes exhaustives sur l'activité des navires – source : Ifremer-SIH) ;
- La seconde partie du tableau compare de la même manière le nombre de mois de présence des navires dans chaque source. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il pratique une activité de pêche au moins un jour dans le mois.

Catégorie de longueur	Nombre de navires				Nombre de navires * mois			
	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois
< 7 m	11	11 100%	9 82%	11 100%	71	63 89%	48 68%	69 97%
[7-10[m	72	71 99%	70 97%	71 99%	625	591 95%	520 83%	619 99%
[10-12[m	13	13 100%	12 92%	13 100%	140	140 100%	128 91%	141 101%
[12-15[m	3	3 100%	3 100%	3 100%	36	36 100%	36 100%	36 100%
[15-18[m	5	5 100%	5 100%	5 100%	60	60 100%	60 100%	60 100%
[18-24[m	22	22 100%	22 100%	22 100%	250	247 99%	247 99%	249 100%
Total	126	125 99%	121 96%	125 99%	1 182	1 137 96%	1 039 88%	1 174 99%
< 10 m	83	82 99%	79 95%	82 99%	696	654 94%	568 82%	688 99%
>= 10 m	43	43 100%	42 98%	43 100%	486	483 99%	471 97%	486 100%



Production des 15 espèces principales en valeur

Trois sources issues de la DPMA permettent d'estimer la production des navires de pêche :

- ▶ La source « **Flux déclaratif** » correspond aux déclarations de captures et d'effort des pêcheurs professionnels, dans les journaux de bord (navires de 10 mètres et plus) papiers et électroniques, ou les fiches de pêche (navires de moins de 10 mètres) ;
- ▶ La source « **Ventes** », essentiellement constituée des ventes en criée.
- ▶ La source « **Sacrois** » correspond aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données de journaux de bord/fiches de pêche et des données VMS (source : DPMA et réalisation technique : Ifremer).

Espèce	Tonnage (T)		Valeur (k€)		Prix moyen calculé (€ / kg)
Germon	2 244	(16%)	7 363	(17%)	3,28
Merlu européen	1 814	(13%)	3 891	(9%)	2,14
Seiche commune	528	(4%)	3 138	(7%)	5,94
Bar européen	247	(2%)	3 119	(7%)	12,61
Sardine commune	3 910	(29%)	2 932	(7%)	0,75
Langoustine	222	(2%)	2 920	(7%)	13,13
Calmars côtiers nca	289	(2%)	2 400	(5%)	8,29
Sole commune	158	(1%)	2 349	(5%)	14,89
Bouquet commun	75	(1%)	1 797	(4%)	24,12
Baudroies nca	364	(3%)	1 688	(4%)	4,64
Crevette grise	81	(1%)	1 182	(3%)	14,58
Thon rouge de l'Atlantique	104	(1%)	946	(2%)	9,10
Dorade grise	267	(2%)	763	(2%)	2,86
Saint Pierre	64	(0%)	742	(2%)	11,56
Rouget de roche	107	(1%)	652	(1%)	6,10
Autres espèces	3 168	(23%)	8 094	(18%)	2,56
Total (toutes espèces confondues)	13 643	(100%)	43 976	(100%)	3,22

Cofinancements

